Saint-Nazaire, le 30 août 2023

Vie associative

La ville engagée en faveur du développement associatif

Depuis la délibération cadre de 2016, la Ville de Saint-Nazaire a fait le choix de porter une politique permettant de faciliter le quotidien des associations en les accompagnant dans leurs projets et en les valorisant. Prêts de matériel, réservations de salles, versements de subventions, aide à la déclaration d'évènements, portail numérique des aides…la Ville offre divers services pour soutenir les associations. Plusieurs nouveautés sont à noter pour cette rentrée : réservation de la Galerie des Franciscains, lancement de la plateforme « J'agis pour Saint-Nazaire », sas de matériel ouvert 24h/24…

Avec plus de 670 associations actives, la Ville de Saint-Nazaire a un tissu associatif très riche. Outre les subventions allouées chaque année à hauteur de 14M d'euros au total, Saint-Nazaire met en place des outils et services pour les accompagner au mieux.

- **La Galerie des Franciscains de nouveau accessible aux associations**

Depuis juin 2022 et le déménagement de l'Ecole des Beaux-Arts dans ses nouveaux locaux, la Galerie des Franciscains est de nouveau disponible à la réservation pour les associations. L'objectif de la Ville est de permettre aux associations de profiter de ce lieu unique pour leurs projets culturels, qu'elle sélectionnera en fonction de leur contenu. Ce lieu est particulièrement adapté aux activités associatives culturelles de type exposition et concert acoustique.

Les artistes qui bénéficient de la bourse d'aide à la création pourront également bénéficier de cette salle, notamment pour dévoiler au public leurs œuvres terminées. C'est finalement une programmation équilibrée que la Ville souhaite mettre en place dans cette Galerie, avec une alternance entre projets associatifs et projets de la Ville.

Et comme pour toutes les salles évènementielles, les associations nazairiennes ont droit à une réservation à demi-tarif par an.

Outre la Galerie des Franciscains, de nombreuses autres salles sont disponibles à la réservation pour des évènements sportifs et culturels (salles polyvalentes Kerfaouet, Marcel Pagnol …), mais aussi de convivialité ou de réunion (Agora, salle de l'immaculée, Maison des syndicats…). La Ville entend ainsi offrir aux associations un large panel de lieux à utiliser pour pratiquer leurs activités et surtout les montrer au grand public. C'est au total plus de 60 salles mises à disposition et réservables en ligne.

- **Les déclarations de manifestation : un nouveau télé service sur le portail des aides**

Les manifestations, qu'elles se déroulent en salle ou sur l'espace public, doivent être déclarées par les associations, qui organisent environ 680 évènements à l'année à Saint-Nazaire (hors compétitions sportives dans les gymnases et activités récurrentes dans les salles associatives) : cela va du vide-grenier aux Escales, en passant par des fêtes de quartiers, des galas, des concerts, des carnavals ou loto… Ainsi, la Ville a à cœur d'accompagner au mieux cette dynamique qui concoure à l'animation et au bien vivre-ensemble.

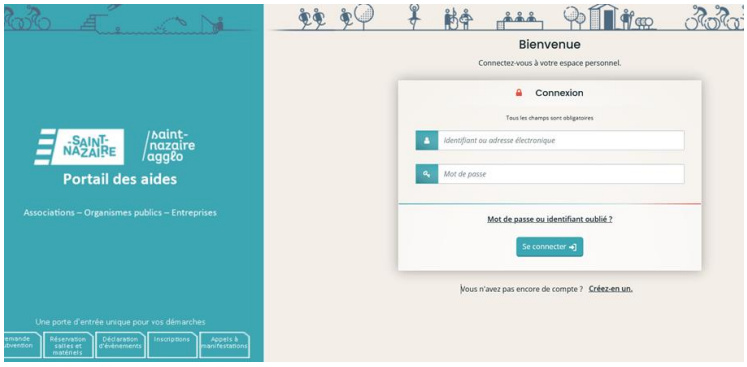

Afin de simplifier les démarches nécessaires et accompagner au mieux et selon les ressources disponibles toutes les associations, **la Ville lancera prochainement un nouveau télé service sur le portail des aides,** déjà bien connu du tissu associatif nazairien. Le formulaire en ligne est exhaustif et répertorie tous les renseignements nécessaires à l'instruction (matériels, émergences sonores…). Les associations pourront donc plus facilement déclarer leur évènement, au moins trois mois avant la date souhaitée si elles veulent être sûre de voir leur demande instruite dans les meilleures conditions.

SAS boulevard Leferme : emprunt de matériel 24h24, 7j7

Un nouveau SAS sécurisé installé au 3 boulevard Paul Leferme permet aux associations de venir récupérer ou de rendre le matériel audiovisuel emprunté à n'importe quelle heure. Il est accessible par badge, 24h/24h et 7/7j.

« J'agis pour Saint-Nazaire » : s'informer et s'engager

La promesse de campagne devient réalité : la plateforme numérique « J'agis pour Saint-Nazaire » sera lancée le 9 septembre prochain. Elle offrira une porte d'entrée unique vers les outils d'engagement associatifs et citoyens.

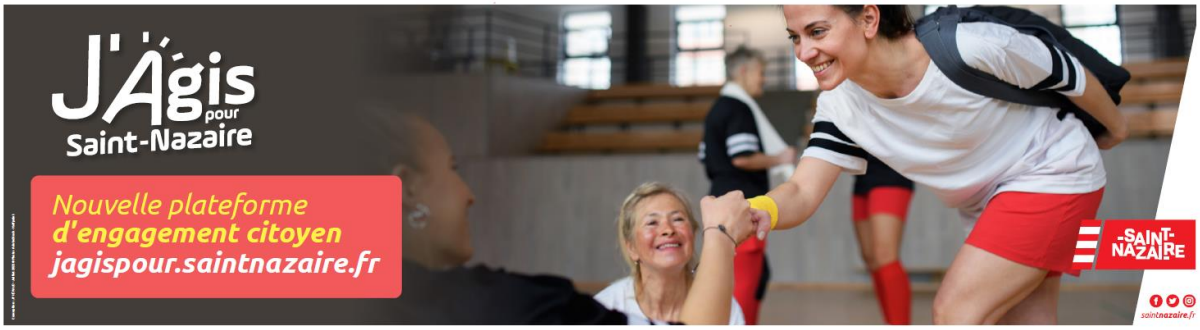

- **Une plateforme pour quoi ?**

J'agis pour Saint-Nazaire a vocation à rassembler autour de l'engagement, que celui-ci soit citoyen ou associatif. Jusqu'à présent, pour susciter et concrétiser l'engagement, habitants et associations avaient recours à des outils divers, voire disparates, du bouche-à-oreille aux canaux numériques. L'objectif de cette nouvelle plateforme est d'illustrer la diversité des engagements possibles. Comment ? En centralisant les informations et les offres pour les rendre plus visibles et plus facilement accessibles, simplicité d'utilisation à la clé.

- **Une plateforme pour qui ?**

Les usagers pouvant bénéficier de cette application sont multiples. Les associations dans un premier temps, mais pas que, l'objectif étant que tout le monde puisse s'engager au sein de la Ville. Alors, qui peut l'utiliser ?

- **Les associations et les institutions** ayant besoin de recruter des volontaires bénévoles.
- **Les habitant·es** souhaitant s'investir de manière ponctuelle ou pérenne en donnant de leur temps à une association ou à une institution
- **Les citoyen·nes** ayant besoin d'un accompagnement pour concrétiser et donner de la visibilité à une initiative au service du collectif
- **La Ville** et sa communication sur les Conseils de quartier et leur renouvellement, le Conseil des aîné·es, Jeunes en ville, le recrutement d'assesseurs en période électorale ou sur les politiques publiques élaborées via la participation des habitant·es, etc.

- **Je suis un·e habitant·e et…**
  - **Je veux m'investir comme bénévole dans une association** : *J'agis pour Saint-Nazaire* centralise les informations disponibles et des missions de bénévolat proposées à l'échelle communale.
  - **Je veux m'engager dans une instance locale, comme Jeunes en Ville, les Conseils de quartier ou le Conseil des aîné·es** *: J'agis pour Saint-Nazaire* relaie les informations nécessaires (dates, formulaires en ligne…), ainsi que tous les liens utiles.
  - **Je veux concrétiser une initiative citoyenne** : je dépose mon projet sur la plateforme pour demander à bénéficier d'un accompagnement et/ou d'une subvention.
  - **Je veux faire débattre d'un sujet d'intérêt général au conseil municipal** : je le soumets au dispositif d'interpellation citoyenne via la plateforme *J'agis pour Saint-Nazaire*. Si ma proposition recueille les 2 500 signatures requises, mon sujet sera débattu.
  - **Je veux simplement me renseigner** : je retrouve des informations pour comprendre l'action et la palette de moyens que m'offre ma Ville pour participer activement et rencontrer des personnes ressources.

Jeunes en ville | Conseils Citoyens de Quartiers | Conseil des Aîné·es

- **Je suis une association…**
  - Je publie mes recherches de bénévoles, que ce soit à l'occasion d'un événement ponctuel ou pour un engagement plus durable : banque alimentaire en quête de bénévoles pour ses collectes, maisons de quartiers en attente de bénévoles pour l'accompagnement à la scolarité, etc.
  - *J'agis pour Saint-Nazaire* me permet la prise de contact directe avec les volontaires.

- **Je fais partie d'une instance locale…**
  - Je retrouve les informations et réalisations de mon groupe citoyen (comptes rendus, membres, calendrier…).
  - *J'agis pour Saint-Nazaire* donne de la visibilité à nos sujets d'échanges, nos projets

CHRONIQUE D'UNE PLATEFORME ENGAGEE

1. À l'origine de *J'agis pour Saint-Nazaire*, la volonté des élus de créer une plateforme du bénévolat, en réponse aux difficultés rencontrées par les associations nazairiennes pour recruter des bénévoles.

2. Quelques mois après le début du mandat, il est décidé d'agrandir le périmètre du projet : la plateforme sera une vitrine de l'engagement au sens large, qu'il soit associatif ou citoyen.

3. Les élus décident d'aller plus loin encore en fusionnant la palette d'outils citoyens et le dispositif associatif au sein de la DIAC (Direction des Initiatives Associatives et Citoyennes), installée au sein de la maison des associations – Agora 1901.

4. *J'agis pour Saint-Nazaire* invite chaque habitant à devenir acteur de sa Ville

Paroles d'élues :

Céline Girard-Raffin, adjointe au maire :
« Faire cité ensemble : voici le sens que nous avons voulu donner à la plateforme *J'agis pour Saint-Nazaire*. Notre ville a pour atout le grand nombre et la diversité de ses associations. Celles-ci étant les premières écoles de la citoyenneté, il nous a semblé logique et naturel de corréler l'engagement associatif et la participation citoyenne, plutôt que de les dissocier comme cela est couramment pratiqué. Cette volonté nous singularise par rapport aux autres collectivités, nous l'assumons. J'agis pour Saint-Nazaire s'adresse à tous·tes, que l'on soit déjà engagé ou que l'on ait simplement envie de s'informer. À travers cette plateforme, nous voulons démontrer qu'il y a de multiples formes d'engagement. »

Guillaume Burban, conseiller municipal :
« Tout le monde peut s'engager, encore faut-il avoir accès aux bons outils pour susciter l'envie de le faire. Avec *J'agis pour Saint-Nazaire*, nous donnons aux habitant·es les moyens de s'engager, en facilitant leur accès à l'information et au passage à l'action. Cette plateforme est née d'une volonté politique inédite, portée par le fort ancrage associatif de Saint-Nazaire : 670 structures actives, c'est impressionnant ! Elle est une belle vitrine de tous les possibles en matière d'engagement, sous toutes ses formes et à tous les âges. Elle donne, aussi, un cadre à l'expression citoyenne. »

Place aux assos, une nouvelle édition

En parlant des associations, **ce sont 262 d'entre elles qui se réuniront le samedi 9 septembre prochain sur la place de l'Amérique Latine et la base sous-marine dans le cadre de la nouvelle édition de la « Place aux assos ».** Cette journée permettra à ces associations du territoire de venir présenter au grand public leurs activités et leurs bénévoles. Ça sera également l'occasion pour les Nazairien.nes de venir à la rencontre des acteurs associatifs locaux afin d'échanger, et d'adhérer.

Le 9 septembre de 10h à 18h30
Entre la place de l'Amérique Latine et la Base sous-marine
Entrée gratuite

⇨ Le stand de la Ville sera de nouveau présent, afin de continuer sa mission d'information sur les dispositifs d'engagement citoyen, et de présenter la nouvelle plateforme « J'agis pour Saint-Nazaire ». Enfin, des animations seront organisées, et une restauration sur place est possible…de quoi favoriser partage et bonne humeur ! ⇦

- **Une démarche éco-engagée**

Soucieuse de proposer des événements respectueux de l'environnement, la Ville de Saint-Nazaire a souhaité inscrire l'évènement dans une démarche éco engagée. Le site sera apaisé, les mobilités douces seront favorisées. Le papier sera limité avec, en plus de la réutilisation des signalétiques de l'année précédente, la dématérialisation du plan du site, accessible sur smartphone, et son affichage en grand aux endroits stratégiques du site afin d'orienter les visiteurs. Les moyens humains seront augmentés avec la mise en place d'agents orienteurs afin de contrebalancer les difficultés posées pour certains de l'usage d'un plan numérique.

Egalement, une attention particulière sera portée au tri des déchets (avec la présence d'agents du tri), à l'usage de vaisselle réutilisable et aux circuits d'approvisionnements locaux. De même que des menus végétariens se verront être proposés aux nazairien.nes.

Place aux associations en chiffres

- 11 000 m2
- 4 espaces entre la Place de l'Amérique latine et la Base sous-marine
- 262 associations participantes
- 1780 bénévoles mobilisés
- 4 scènes, 1 espace récré'actif, 10 espaces sportifs
- 76 animations
- 9 stands de restauration et 3 stands de buvettes (associatifs)
- 6 services représentés sur le stand Ville (Sports, Culture, Conseil des Aînés, Conseils de Quartiers, Vie associative, Jeunesse)